

Registre des délibérations du Conseil Municipal de TREBONS DE LUCHON
Délibération 311 du 23 juin 1979

Objet : Travaux de réparations au Moulin - Financement

L'an mil neuf cent soixante dix neuf le vingt trois juin à 21 heures le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Caussette Pierre maire

Etaient présents : MM. Bénadet Ch., Vergé B., Talazac V., Mounic J., Nègre R., Caussette G., Mounic B., Bethmalle P.

Absents : néant

Le maire rappelle le projet de réparations à la toiture et au parquet du moulin communal qui s'était établi selon devis à la somme de : vingt huit mille vingt frs cinquante centimes (28 020,55)

Vu les moyens financiers de la commune, il est proposé de ne confier à l'entreprise que la partie des travaux nécessitant obligatoirement, de par la difficulté d'exécution, le concours d'un professionnel soit pour la somme de : 11 499,00 frs (onze mille quatre cent quatre vingt dix neuf francs.)

Le reliquat du travail serait effectué par les habitants du village bénévolement, son montant peut donc être évalué par voie de conséquence à la somme de 16 521,55 Frs (seize mille cinq cent vingt et un frs 55) main d'œuvre et fourniture de ciment et de sable comprises (Fourni par le maire)

- Fourniture de 10 sacs de ciment évalué à 160,00 Frs
- Fourniture de sable 3m3 évalué à 300,00 Frs
- Main d'œuvre évalué à 16 061,55 Frs

Etant donné qu'il convient de retracer en écritures la valeur exacte de la remise en état du bâtiment, les écritures suivantes seront constatées pour les travaux effectués bénévolement

Débit 212 pour 16 521,55 frs

Crédit 1050

Le conseil municipal après en avoir délibéré se déclare favorable à cette proposition et l'approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Signé : Le Maire Caussette, Mounic, Bénadet, Talazac, Mounic, B. Vergé, R. Nègre